

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Jeudi 14 Janvier 2010 à Chardonnay à 20 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Chardonnay sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.

Etaient présents : Mmes CLEMENT, CANITROT, BUE, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, et Mrs PENOT, GOYARD, GUILLET, COURBET, GAUDILLERE, PRUDENT, DEDIENNE, MORNAND, CHEVALIER, CONRY, LAFARGE, ROUGEOT, CORSIN, DUMONT, PHILIPPON, SURGAND, PERRIN, PEULET, DAILLY.

1 - Lecture du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 25 Novembre 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Festival des Musiques Rares

Demandes de subventions :

La Présidente est autorisée à signer les demandes de subventions aux Conseils Général et Régional relatives au 7^e Festival des Musiques Rares.

Monsieur AMIOT a transmis un projet de budget et une ébauche du programme. Il sera reçu par la Présidente et les Vice Président afin qu'il leur expose le projet en détail.

3 – Etude Plans d'eau Fleurville – Viré et Montbellet : mise en place commission

Les membres de la commission plans d'eau sont :

Mrs PEULET, CORSIN, CONRY et Mmes HUSSON, DREVET.

La commission se réunira très prochainement pour valider le cahier des charges réalisé par Mathilde NIEUL.

4 – Office de Tourisme

Validation de l'Avant Projet Sommaire :

Les conseillers communautaires donnent leur accord pour la validation de l'Avant Projet Sommaire consultable à la Communauté de Communes.

Quatre cabinets d'architecte ont été sollicités pour l'Avant Projet Définitif et le dépôt du permis de construire.

Demandes de subventions :

La Présidente est autorisée à viser les demandes de subventions au FEDER, FEADER, Pays Sud Bourgogne, DDR.

Commission « Office de Tourisme » :

Mrs CHERVIER, PRUDENT ont rejoint la commission. Mme BUE remplace Mr GUILLET.

La prochaine réunion aura lieu le Mercredi 27 Janvier à 18 h 30 à Lugny.

Mme DREVET souhaiterait disposer d'un tableau mentionnant les critères de classement d'un office de tourisme.

Etude désamiantage du toit du hangar :

L'entreprise « Net toit tout » a été retenue pour réaliser le désamiantage du toit du hangar, sa proposition s'élève à 10 580,77 €HT. Alpes Bourgogne Construction proposait cette prestation pour 11 450 € HT.

Le coût du déplacement d'un technicien de France Télécom pour réaliser une étude concernant le transfert des lignes qui longent le hangar s'élève à 159 €.

5 – Projet nouvelle gendarmerie : intervention de Monsieur CONRY

Mr CONRY rappelle l'historique du projet. En 2007, le Conseil Municipal de Lugny a reçu une première demande de la gendarmerie. Des terrains avaient alors été recherchés. En 2008, suite aux élections, le nouveau Conseil a rapidement été contacté. Une étude financière a été engagée, les élus ont visité d'autres gendarmeries. La Mairie de Lugny a acheté des terrains et lancé une consultation pour réaliser une étude de faisabilité.

Le Maire de Lugny présente le plan de financement et explique que la commune ne peut financer seule, ce projet estimé à 1 864 786 €. Elle a besoin de 300 000 à 400 000 € sur 2 ans pour boucler le budget. Mr CONRY propose en échange de l'aide de la communauté de communes, de lui céder le bâtiment administratif de la gendarmerie. Les loyers des logements sont assurés pour une période de 9 ans, aucune certitude sur la pérennité du service n'est garantie ensuite. Tous les logements sont re-louables ou revendables.

La Présidente précise que la Communauté de Communes déjà engagée dans d'autres projets, ne peut d'un point de vue financier, assurer une telle charge. Par ailleurs, elle fait part de sa rencontre avec un organisme public de construction qui, fort de son expérience passée dans la conduite de projets similaires, conseille d'être prudent. Elle ajoute enfin que la collectivité ne possède pas la compétence sécurité. Les élus inquiets du coût et de l'absence de garantie quant à la pérennité des loyers, déplorent le désengagement de l'Etat. Ils regrettent également de ne pas être informés de ce qui se passe sur leur territoire.

Cependant, les membres ne remettent pas en cause le bienfondé du projet, en effet, ils accordent de l'importance à la sécurité et reconnaissent l'utilité de la gendarmerie.

Il est procédé à un vote à bulletin secret :

A la question : souhaitez vous que la communauté de communes participe au financement d'une nouvelle gendarmerie : bureaux et logements ?, il est répondu :

Pour : 4 voix

Contre : 22 voix

Abstention : 0

6 – Ecole de musique : soutien à l'AIAMA

Mr DEDIENNE rappelle la convention avec l'AIAMA : participation à hauteur de 100 € par élève (enfant) et au déficit annuel de l'école. Une rencontre a eu lieu avec la Communauté de Communes de Pont de Vaux. Les termes de la convention ont été modifiés : convention quadripartite avec l'AIAMA, la Communauté de Communes de Pont de Vaux et le Conseil Général de l'Ain : participation fixe annuelle de 6 400 €. Cependant, la participation du Mâconnais Val de Saône pour un montant de 100 € a été déduite des frais d'inscription en septembre dernier, le Conseil accepte de verser cette année 2 300 € à l'AIAMA.

Mr PEULET et M. DUMONT ne trouvent pas logique de ne participer que pour les élèves de l'école de Pont de Vaux. Mme CLEMENT rappelle que ce partenariat, objet d'une convention, relève d'un choix opéré par le Conseil. Mr DEDIENNE ajoute par ailleurs qu'aucune autre école de musique n'était favorable à un rapprochement avec notre territoire. Mme CANITROT précise qu'une réunion d'information a eu lieu au moment de la fermeture de l'école de musique intercommunale et que la solution d'un partenariat avec l'école de musique avait été présentée aux parents et élèves.

Les instruments entreposés à Saint Gengoux de Scissé pourraient être prêtés à l'école de musique de Pont de Vaux.

7 – Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse et conventions avec le Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny et le Centre de Loisirs du Mâconnais

La Présidente est autorisée à signer les contrats Enfance Jeunesse avec la CAF et les conventions avec le CECL et CLEM.

8 – Autorisation de signature de la mise à disposition du personnel « Garderie du bus »

Les élus donnent leur accord pour la signature des arrêtés de mise à disposition du personnel « Garderie du Bus » des communes de Montbellet, Viré et Lugny.

9 – Suppression poste Adjoint Animation 1^è Classe au Relais Assistantes Maternelles

Mme Sophie MENAND mutée au 1^{er} Février 2010 sera remplacée par Mme Mireille BENOIT. Le poste d'Adjoint d'Animation de 1^è Classe du Relais Assistantes Maternelles à raison de 28 heures hebdomadaire est supprimé. Mme Christelle GALLAND assurera la direction du Multi Accueil. La structure recherche actuellement une Auxiliaire de Puériculture pour 25 heures hebdomadaire.

10 – Institution du temps partiel et des modalités d'exercice

Les conseillers communautaires acceptent la mise en place du temps partiel au sein de la collectivité. Les demandes seront étudiées au cas par cas. Mme Nelly SANGOY est autorisée à travailler à temps partiel pour une durée de 6 mois à raison de 28 heures hebdomadaire.

11 – Achat logiciel de facturation

En complément de la mise en place du prélèvement automatique, il convient d'acquérir un logiciel de facturation.

12 – Coût masques et gels hydroalcooliques

Les masques et gels hydroalcooliques ont été reçus, ils seront refacturés aux communes rapidement.

13 – Avenant contrat tripartite aec Véolia et Norske Skog Golbey

Le Conseil autorise la Présidente à signer l'avenant n°1 au contrat tripartite relatif au recyclage des journaux magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages. L'objet concerne les obligations de la Papeterie dans le cadre du soutien de l'éco organisme EcoFolio apporté aux collectivités.

14 – Modification périmètre Pays : adhésion commune de Clermain

Le Conseil approuve l'adhésion de la commune de Clermain dans le Pays Sud Bourgogne.

15 – Questions diverses

Problème ramassage scolaire Burgy :

Mr GOYARD fait part d'un incident rencontré avec les transports scolaires lorsque la neige avait rendu la circulation difficile. Un soir, le chauffeur du bus (qui n'était pas passé à Burgy le matin) a déposé les enfants du village au bord de la route de Lugny.

Lettre de l'association Vallons ensemble :

Une association constituée d'habitants de Burgy a adressée un courrier aux Maires de la Communauté de Communes pour faire part de leur inquiétude concernant le projet d'extension de la carrière de Lugny. Mr GOYARD soucieux de préserver un village agréable à vivre, ajoute que des études ont été menées afin d'intégrer au mieux la carrière, à titre d'exemple, de la Chapelle, rien ne se verra. Les élus de Saint Albain et Lugny expliquent que leurs carrières respectives ne provoquent pas de nuisances particulières.

Solidarité Haïti :

Les élus préfèrent que la réflexion sur un éventuel soutien aux sinistrés d'Haïti soit engagée au niveau des communes.

Prochain Conseil de Communauté
Mardi 16 Février 2010 à 20 h
à Clessé

Patricia CLEMENT
Présidente